

Période de questions

L'urbanisme participatif : une approche pour favoriser l'aménagement d'environnements bâtis favorables à la santé

1. Que dire de la différence entre les discours des professionnels et universitaires et les discours non-experts des gens d'un quartier?

Il faut voir l'expérience des professionnels et celle des résidents et usagers d'un quartier comme étant complémentaire. L'expérience et le témoignage des résidents et usagers d'un quartier deviennent des intrants supplémentaires à considérer lors des phases de planification et de conception par les professionnels.

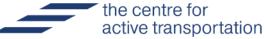
2. Côté financement, est-ce toujours assumé par les municipalités ?

Certaines études de cas présentées lors du webinaire font partie du projet Réseau Quartiers verts, qui est financé par l'Agence de la Santé publique du Canada dans le cadre de la <u>Stratégie d'innovation – Atteinte du poids santé dans les collectivités canadiennes</u>. D'autres études de cas ont été réalisées par les Villes avec leur propre montage financier.

3. Est-ce que vous trouvez que les élus du Québec sont plutôt favorables à l'urbanisme participatif ?

Il n'est pas possible de répondre pour tous les élus, mais les processus participatifs ont des bénéfices nombreux pour les élus. Pensons à la proximité avec les résidents du quartier qui permet de mieux saisir la réalité vécue par ceux-ci. Les approches participatives peuvent également devenir des interfaces privilégiées entre l'administration et la population lors de processus de planification territoriale.







BÂTIR ENSEMBLE LA VILLE ACTIVE urbanismeparticipatif.ca

4. Est-ce que le RQV fait des projets en milieu rural?

L'équipe de <u>Sustainable Calgary a travaillé dans la communauté de High River</u> en Alberta, un milieu rural de 13500 habitants, à développer une stratégie de mobilité active. L'approche d'urbanisme participatif en faveur de la santé s'adapte tant aux contextes urbains, comme <u>Calgary</u> ou <u>Toronto</u>, périurbains, comme <u>Saguenay</u> ou <u>Shawinigan</u>, que ruraux.

5. Dans vos projets, avez-vous intégré le budget participatif et si oui, les impacts sontils positifs ?

L'équipe du Centre d'écologie urbaine de Montréal collabore activement avec Participatory Budgeting Project afin de partager les expertises sur le budget participatif et ainsi promouvoir cette pratique démocratique au Québec et au Canada. Je vous invite à visiter le <u>BudgetParticipatifQuebec.ca</u> pour en connaître plus sur la pratique du CEUM et vous inspirer d'autres modèles québécois.

6. Comment bien impliquer la communauté dans les décisions lorsque le facteur monétaire est un facteur déterminant?

Le budget participatif, comme expliqué sur le site <u>BudgetParticipatifQuebec.ca</u>, est un mécanisme permettant d'impliquer la communauté dans les décisions, et ce, selon la réalité de chaque municipalité.

7. Lorsque vous impliquez plusieurs parties prenantes, y compris les résidents, comment équilibrez-vous les priorités et les différents points de vue? (Par exemple, données probantes et santé publique versus intérêt individuel)

Le processus d'urbanisme participatif, lui-même, atténue cette préoccupation. Au début, nous passons beaucoup de temps avec les résidents et écoutons leurs inquiétudes, sans nous précipiter dans une phase de solutions. Nous approfondissons la compréhension de leurs inquiétudes en les invitant autour de la table de discussion où se trouve également les professionnels. Cela permet un flux de communication clair et ouvert, ce qui peut aider les résidents à découvrir des solutions potentielles reposant sur des preuves, tout en aidant les professionnels à établir des liens avec leurs expériences individuelles et à renforcer leur empathie. Nous avons constaté que c'était un moyen assez efficace d'encourager les compromis et de parvenir à un consensus!







BÂTIR ENSEMBLE LA VILLE ACTIVE

urbanismeparticipatif.ca

8. Le secteur privé a-t-il participé à certains projets ? Si oui, comment vous y êtesvous pris pour l'impliquer ? Quel rôle a-t-il joué ?

En Ontario, le secteur privé a participé à des ateliers de cocréation. Certains bureaux d'études et sociétés privées ont mis leur expertise (souvent contribution en nature) au service du développement de la vision de la communauté, en participant à des ateliers de création. Nous avons également noué des partenariats plus directs avec des partenaires du secteur privé afin de faciliter les processus d'engagement des citoyens en leur nom, moyennant une rémunération à l'acte.





